

APN **Le ministre de l'Industrie présente le budget sectoriel pour 2027**

Page 07

INDUSTRIE AUTOMOBILE **Naftal et Stellantis veulent nouer un partenariat**

Page 07



DIALOGUE SYNDICATS - EDUCATION **L'UNPEF réclame des collèges base 7 et la régularisation des logements de fonction**

Page 03



COMMUNICATION



BOUSLIMANI PARTICIPE À LA RENCONTRE DES CADRES DE LA RADIO

Page 08

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE **Ouchene met la pression sur les préparatifs logistiques**

Page 02

SÉISME POLITIQUE DANS LES LISTES DE L'APW **Des poids lourds écartés, deux figures échappent à la purge**

Page 02

PÊCHE MARITIME ET AQUACULTURE **500 marins formés chaque année et 20 projets aquacoles concrétisés**

Page 04

ERMESO À PIED D'ŒUVRE SUR LA RN11



La liaison Mostaganem-Oran concernée par une opération de maintenance

Page 04

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Ouchene met la pression sur les préparatifs logistiques

Meriem B

À six semaines du scrutin, la wilaya d'Oran affine son dispositif organisationnel. Le wali a inspecté les travaux d'aménagement de la salle opérationnelle au Palais des expositions, en insistant sur la mobilisation des moyens nécessaires et le respect des délais.

La préparation des élections locales du 28 novembre prochain se précise à Oran, où les autorités locales s'attachent à consolider le dispositif matériel et logistique devant encadrer ce rendez-vous électoral. Dans cette perspective, le wali, Brahim Ouchene, a effectué une visite d'inspection au Palais des expositions, dans le quartier de la Nouvelle-Ville, pour s'enquérir de l'avancement des travaux d'équipement de la salle opérationnelle.

Cette infrastructure figure parmi les moyens mobilisés dans le cadre des préparatifs du scrutin. La visite a été menée en présence du délégué de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), du directeur de la réglementation et des affaires générales, du directeur de l'administration locale ainsi que du responsable des télécommunications. Une présence qui souligne la dimension transversale de cette pré-

paration, laquelle exige une articulation étroite entre les services administratifs, les structures techniques et l'instance chargée de superviser le processus électoral. Sur place, le wali a passé en revue l'état des travaux et les dispositions engagées pour assurer la disponibilité opérationnelle de la salle. Les besoins en équipements matériels et techniques, ainsi que les moyens logistiques à mobiliser, ont été au centre des échanges, avec la nécessité de lever en amont les éventuelles contraintes susceptibles de compromettre le calendrier fixé.

Les délais et les moyens en ligne de mire

Brahim Ouchene a insisté sur la mobilisation de l'ensemble des ressources nécessaires et sur la prise en charge anticipée des besoins recensés. L'instruction vise notamment à prévenir toute insuffisance matérielle ou technique et à garantir l'achèvement des préparatifs dans les délais impartis.

À l'approche de l'échéance électorale, l'enjeu ne se limite pas à l'aménagement d'une infrastructure. Il réside également dans la capacité des différents services à coordonner leurs interventions, à harmoniser leurs moyens et à assurer une préparation sans



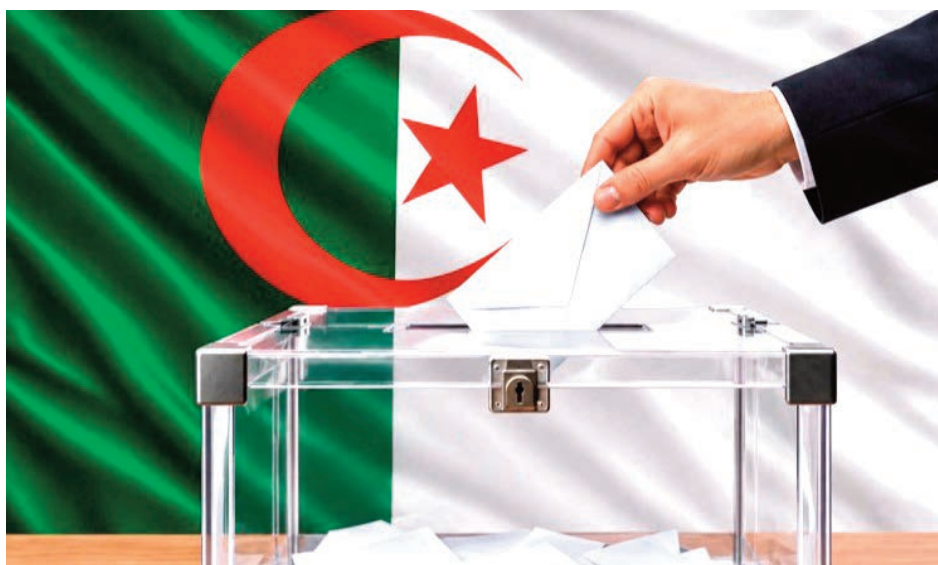
faillir des structures concernées.

Le suivi engagé par les autorités locales doit ainsi permettre d'évaluer progressivement le niveau de préparation du dispositif et d'apporter les ajustements nécessaires avant le jour du vote. La disponibilité des équipements, la fonctionnalité des installations et la coordination entre les intervenants constituent autant de paramètres déterminants

pour la mise en place d'une organisation opérationnelle. À Oran, les prochaines semaines seront consacrées à la poursuite des opérations d'équipement et à la finalisation des dispositions logistiques. À travers cette inspection, le wali entend maintenir le suivi de terrain et veiller à ce que les moyens nécessaires soient réunis avant le scrutin du 28 novembre 2026.

SÉISME POLITIQUE DANS LES LISTES DE L'APW

Des poids lourds écartés, deux figures échappent à la purge



Habib Benouda

La recomposition des listes de candidatures à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran réserve son lot de surprises. Plusieurs figures politiques de premier plan, rompues aux joutes électorales et bien ancrées dans le paysage local, ont été écartées de la course, bouleversant les équilibres au sein de différentes formations partisanes. Dans cette redistribution des cartes, deux personnalités font figure d'exception : l'ancien parlementaire Mohamed Tihami, du Parti des travailleurs (PT), et l'ancien président de l'APW d'Oran, Fethallah Chaâbni, du Front de libération nationale (FLN).

Le renouvellement des candidatures s'est

ainsi transformé en un véritable exercice d'arbitrage pour les partis, contraints de revoir leurs choix et de reconsidérer la place de certaines figures historiques dans leurs stratégies électorales.

Loin de se limiter à une seule famille politique, cette vague d'évictions a touché plusieurs formations, mettant en évidence les nouvelles exigences qui président à la confection des listes.

Pour nombre de personnalités écartées, le parcours politique, l'expérience acquise au sein des assemblées élues et l'ancienneté dans les structures partisanes n'auront donc pas suffi à préserver leur place.

Ces absences, particulièrement remarquées dans les milieux politiques locaux, sus-

citent des interrogations sur les critères ayant guidé les arbitrages des directions partisanes et sur les perspectives offertes aux responsables qui ont longtemps occupé le devant de la scène.

Le renouvellement à l'épreuve des équilibres partisans

Derrière ces changements se dessine une équation délicate pour les états-majors politiques : concilier le poids des figures établies avec la nécessité de promouvoir de nouveaux profils, susceptibles de séduire l'électorat et de renforcer les chances de leurs formations. Dans un contexte où chaque candidature peut peser sur les résultats, la constitution des listes relève autant du calcul électoral que de la gestion des équilibres internes.

Le maintien de Mohamed Tihami et de Fethallah Chaâbni parmi les noms retenus tranche, à cet égard, avec le sort réservé à plusieurs autres personnalités connues.

Le premier, ancien parlementaire représentant le Parti des travailleurs, et le second, qui a présidé l'Assemblée populaire de wilaya d'Oran sous les couleurs du FLN, figurent parmi les exceptions notables de cette recomposition.

Au-delà des cas individuels, ces choix remettent au centre du débat la question du renouvellement des élites politiques. Si l'ouverture aux nouvelles compétences constitue un enjeu pour les partis, elle ne va pas sans difficultés, notamment lorsqu'elle se traduit par la mise à l'écart de responsables dis-

posant d'une expérience électorale et d'un ancrage politique déjà établis.

Des arbitrages qui pourraient peser sur la campagne

Les conséquences de ces décisions ne se mesureront pas uniquement à travers la composition définitive des listes. L'enjeu réside également dans la capacité des formations concernées à préserver leur cohésion et à faire accepter leurs choix par leurs bases militantes. L'éviction de candidats qui espéraient prendre part aux prochaines échéances peut, en effet, nourrir des mécontentements et fragiliser la dynamique collective si les arbitrages ne sont pas suffisamment acceptés en interne. À l'approche de la campagne électorale, les partis devront donc transformer ces recompositions en avantage politique, en misant sur la complémentarité des profils retenus, la mobilisation de leurs militants et la crédibilité de leurs programmes. Car, au-delà des noms et des équilibres internes, c'est leur capacité à convaincre les électeurs qui déterminera la portée réelle de ces choix.

À Oran, cette redistribution des cartes ouvre ainsi une nouvelle séquence politique, dont les effets restent à mesurer. Les résultats du scrutin permettront de savoir si les nouvelles listes auront réussi à compenser l'absence de plusieurs figures familières et si les choix opérés par les directions partisanes répondront aux attentes de l'électorat. En définitive, ce sont les urnes qui trancheront sur la pertinence de cette recomposition.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DIALOGUE SYNDICATS - EDUCATION

L'UNPEF réclame des collèges base 7 et la régularisation des logements de fonction



H. Nassira

La pression démographique et l'expansion urbaine remettent la question des infrastructures scolaires au centre des préoccupations syndicales à Oran. L'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) plaide pour la réalisation de collèges de type base 7 afin de désengorger les classes, tout en réclamant une solution au dossier des établissements réceptionnés sans logements de fonction. Ces revendications ont été réitérées dans le cadre du dialogue engagé par la Direction de l'éducation avec les partenaires sociaux.

Dans une déclaration à CapDz, Mahrez Hammouda, président du bureau de wilaya de l'UNPEF, a salué cette démarche de concertation, tout en soulignant la nécessité de traduire les échanges en mesures concrètes. Le syndicat poursuit, à cet effet, la transmission de ses préoccupations à travers des correspondances officielles et attend la programmation d'une rencontre bilatérale avec le directeur de l'éducation et les cadres du secteur, après la réunion collective tenue au début du mois d'octobre.

Des classes à plus de 40 élèves

Pour l'UNPEF, l'évolution de la carte scolaire ne peut être dissociée de l'extension des zones urbaines et de la multiplication des programmes de logements. Le syndicat réclame depuis plusieurs années la réalisation de collèges de type base 7, comprenant plus de 24 salles de classe, afin de renforcer les capacités d'accueil et de réduire la surcharge, particulièrement dans les secteurs soumis à une forte pression démographique.

Selon Mahrez Hammouda, les effectifs dépassant parfois les 40 élèves par classe illustrent l'urgence d'adapter les infrastructures scolaires aux besoins du terrain. Il appelle ainsi à intégrer les futures capacités d'accueil dans les programmes d'aménagement urbain, pour éviter que le décalage entre croissance résidentielle et équipements éducatifs ne s'accroisse.

Le dossier sensible des logements de fonction

Autre revendication majeure : la régularisation de la situation des établissements mis en service sans loge-

ments de fonction. Le syndicat entend porter ce dossier à l'attention du wali d'Oran, par l'intermédiaire de la Direction de l'éducation, afin de remédier aux difficultés de gestion engendrées par cette carence.

Le président du bureau de wilaya cite notamment le collège Bouari Mehdi, à Mers El-Kébir, réceptionné en 2008 sans logements de fonction. D'après ses déclarations, cette situation aurait contribué à l'accumulation de problèmes internes et à des sanctions visant plusieurs directeurs. Il évoque également un établissement à Oued Tlélat, réceptionné en 2019, un collège près du quartier administratif de Belgaid et un lycée dans le secteur de Hassnaoui. Parallèlement, l'UNPEF fait état d'une vingtaine de correspondances adressées à la Direction de l'éducation concernant les préoccupations des personnels, les conflits professionnels, les insuffisances constatées dans certains établissements et l'ouverture de postes supplémentaires.

Le dialogue à l'épreuve des résultats

La Direction de l'éducation a engagé des rencontres bilatérales après une réunion consacrée au bilan de la rentrée scolaire 2026-2027 et à l'évolution de la carte scolaire. Les premiers échanges ont notamment concerné le syndicat des personnels des services économiques. Si la démarche est saluée par l'UNPEF, l'enjeu reste désormais de déboucher sur des réponses tangibles aux revendications exprimées, aussi bien en matière d'infrastructures que de conditions de travail et de stabilité administrative.

HYGIÈNE HOSPITALIÈRE AU CHU D'ORAN

La prévention des infections au cœur d'une journée de sensibilisation

Sarah M

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran a organisé, lundi 19 octobre, une rencontre de sensibilisation et de formation consacrée aux règles d'hygiène hospitalière et de sécurité sanitaire. Une initiative axée sur la prévention des infections associées aux soins et le renforcement des bonnes pratiques au sein des différents services.

La prévention des infections associées aux soins passe avant tout par le respect rigoureux des protocoles d'hygiène au quotidien. C'est dans cette optique que la direction des activités médicales et paramédicales du CHU d'Oran, en coordination avec le service d'épidémiologie et de médecine préventive, a organisé une rencontre de sensibilisation et de formation à l'occasion de la Journée nationale de l'hygiène hospitalière.

Tenue au niveau de l'amphithéâtre pédagogique Mohamed-Gharbi, cette

rencontre a réuni des personnels médicaux, paramédicaux ainsi que des travailleurs de l'établissement. Encadrée par des médecins et des spécialistes du service concerné, elle a été consacrée au rappel des règles fondamentales d'hygiène et à la présentation des mesures pratiques permettant de limiter les risques infectieux en milieu hospitalier.

Les échanges ont notamment porté sur l'importance de l'hygiène des mains, considérée comme un geste essentiel dans la prévention de la transmission des agents infectieux. Des explications et des démonstrations pratiques ont permis de rappeler les techniques appropriées de désinfection ainsi que les conditions d'utilisation des produits antiseptiques.

La gestion des déchets médicaux a également figuré parmi les principaux axes abordés. Les participants ont été sensibilisés aux précautions à prendre lors de leur manipulation, à leur tri

selon leur nature et leur niveau de risque, ainsi qu'aux règles sanitaires encadrant leur élimination. Une attention particulière a ainsi été accordée à la distinction entre les déchets assimilables aux ordures ménagères et les déchets présentant un risque infectieux ou dangereux.

Au-delà des rappels théoriques, cette initiative vise à renforcer l'application des protocoles d'hygiène dans l'ensemble des services hospitaliers et à inscrire les bons gestes dans les pratiques professionnelles quotidiennes. Le respect de ces exigences constitue, en effet, un levier essentiel pour réduire les infections liées aux soins, protéger les patients et préserver la santé des personnels.

À travers cette action de formation, le CHU d'Oran entend ainsi contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations de santé et à la consolidation d'un environnement hospitalier répondant aux exigences de sécurité sanitaire.

OCTOBRE ROSE À L'USTO-MB Le dépistage précoce au cœur d'une campagne de sensibilisation

M. B

La Faculté de Génie mécanique de l'Université des Sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB) a organisé, le 19 octobre, une journée de sensibilisation au cancer du sein, en partenariat avec la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran.

Inscrite dans le cadre de la campagne Octobre Rose, cette initiative a été consacrée à la prévention du cancer du sein et à la promotion du dépistage précoce, considéré comme un levier essentiel pour favoriser une prise en charge rapide de la maladie. L'action vise notamment à renforcer les connaissances sur les moyens de prévention et à encourager les femmes à accorder davantage d'attention à leur santé, en s'inscrivant dans une démarche de suivi médical régulier.

Au-delà de son volet informatif, cette rencontre traduit également la volonté de rapprocher le milieu universitaire des acteurs du secteur de la santé, en faisant de l'université un espace de diffusion des messages de prévention et de promotion des comportements favorables à la santé.

À travers cette initiative, l'USTO-MB entend contribuer à l'ancrage d'une véritable culture de la prévention au sein de la communauté universitaire, tout en rappelant l'importance de la mobilisation collective face au cancer du sein. Un engagement qui s'inscrit dans la dynamique d'Octobre Rose, avec un message essentiel : la sensibilisation et le dépistage précoce restent déterminants dans la lutte contre cette maladie.

OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT DANS PLUSIEURS QUARTIERS Sidi Chahmi traque les points noirs

T. K

Les services de la commune de Sidi Chahmi ont engagé, dimanche, une nouvelle opération d'assainissement du cadre urbain, avec pour objectif l'éradication des points noirs et l'amélioration de la propreté dans plusieurs quartiers. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, relatives à la préservation de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Mobilisant des moyens humains et matériels, les équipes communales ont investi plusieurs sites confrontés à l'accumulation des déchets. Les opérations ont notamment ciblé les abords du lycée Benabi Slimane, au quartier Es-Sabah, la cité des 344 logements à Sidi Maârouf, la sixième tranche du lotissement Nedjma, ainsi que le quartier Emir-Abdelkader.

L'intervention a également porté sur le nettoyage de l'axe routier reliant le rond-point d'Es-Sabah au quartier Emir-Abdelkader, où les agents ont procédé à l'enlèvement des débris et au ramassage des sacs-poubelle jonchant les abords de la chaussée. L'opération s'est déroulée en présence du chef de daïra d'Es-Sénia et du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Sidi Chahmi, Adda Yahia, témoignant de l'importance accordée à la prise en charge des préoccupations liées à l'environnement urbain.

Au-delà de cette intervention ponctuelle, l'enjeu demeure celui de la pérennité des actions de nettoyage et de la prévention de la réapparition des points noirs. La lutte contre les dépôts anarchiques de déchets exige, en effet, un suivi régulier sur le terrain, mais aussi une prise de conscience des citoyens quant à leur rôle dans la préservation de la propreté des espaces publics.

Les services communaux réaffirment ainsi leur mobilisation pour un environnement plus sain, dans une démarche où la continuité des opérations et le civisme des habitants demeurent déterminants.

LA GESTION DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DE LA PROPRETÉ

Ouchene réclame des résultats concrets sur le terrain

S Hadjar

La qualité du cadre de vie ne peut reposer sur des interventions ponctuelles. C'est autour de cette exigence que le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a réuni dimanche les responsables locaux, en leur enjoignant d'assurer un entretien permanent des espaces urbains et de renforcer le contrôle des services chargés de leur gestion. Balayage des chaussées, collecte des ordures, entretien des espaces verts et réparation de l'éclairage public : aucun de ces volets ne doit être laissé sans suivi. Lors de cette rencontre consacrée à la situation environnementale, le chef de l'exécutif de wilaya a appelé à une prise en charge quotidienne de ces missions, avec une attention particulière accordée à la régularité des interventions dans les quartiers. L'enjeu est de dépasser la logique des opérations de nettoyage occasionnelles pour instaurer une organisation durable de

l'entretien urbain. Les déchets ménagers et solides devront être évacués avec davantage de régularité, tandis que le balayage des rues et des routes devra faire l'objet d'un suivi continu. Le wali a également insisté sur la multiplication des campagnes de propreté et le renforcement des tournées sur le terrain.

Les gestionnaires locaux directement interpellés

La responsabilité de cette prise en charge incombe aussi aux responsables chargés de superviser les services communaux. Brahim Ouchene a expressément demandé aux chefs de daïra d'exercer un contrôle permanent et strict sur l'activité des directeurs et des délégués des secteurs urbains. Une instruction qui place le suivi de l'action quotidienne au cœur du dispositif et engage les responsables concernés à veiller à l'application effective des directives. L'amélioration du cadre de vie

passé, en outre, par une meilleure prise en charge des équipements et des aménagements de proximité. La remise en état des espaces verts et la réparation des défaillances de l'éclairage public figurent ainsi parmi les actions réclamées aux services concernés. Cette réunion, tenue le 18 octobre, a regroupé le secrétaire général par intérim de la wilaya, les chefs de daïra d'Oran, de Bir El Djir, de Gdyl et d'Es-Sénia, les présidents des APC d'Oran, d'Es-Sénia, d'El Kerma et de Bir El Djir, ainsi que des responsables d'établissements de wilaya et des cadres administratifs communaux.

À travers ces orientations, les autorités locales entendent renforcer la coordination entre les différents intervenants et assurer une présence plus constante des services sur le terrain. La priorité est désormais donnée à la continuité des opérations et à la surveillance de leur exécution, deux conditions essentielles pour améliorer durablement l'état des espaces publics.

PÊCHE MARITIME ET AQUACULTURE

500 marins formés chaque année et 20 projets aquacoles concrétisés

Habib Benaouda

La wilaya d'Oran mise sur la formation des professionnels et la diversification de la production halieutique pour consolider un secteur à fort potentiel économique. Entre qualification des marins, promotion de l'aquaculture et préservation des ressources marines, les efforts engagés visent à soutenir l'activité, à créer des emplois et à renforcer l'approvisionnement du marché local.

Dans cette dynamique, une formation de « marin qualifié », destinée aux candidats appelés à travailler à bord de navires de pêche de moins de 24 mètres, a été lancée au centre culturel Seghir Benali. Inscrite dans le programme de formation du secteur, cette initiative répond aux besoins de la flotte et à la nécessité de renforcer les compétences des professionnels. Selon un représentant de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture d'Oran, près de 500 stagiaires suivent chaque année les différentes formations proposées, notamment dans la spécialité de marin qualifié. Un dispositif qui entend améliorer les aptitudes des travailleurs et accompagner

l'évolution des métiers de la pêche. La formation a également été marquée par une journée de sensibilisation consacrée à la protection du milieu marin et à la lutte contre l'épuisement des stocks halieutiques. L'accent a été mis sur l'exploitation rationnelle des ressources et le respect des règles de la pêche durable, dans un contexte où la préservation du patrimoine marin constitue un enjeu économique et alimentaire majeur.

L'aquaculture prend de l'ampleur

Au-delà de la formation, la wilaya entend miser sur l'aquaculture pour diversifier les sources de production et réduire la pression sur les ressources naturelles. Vingt projets d'investissement ont été concrétisés, notamment dans l'élevage de poissons d'eau douce au niveau des barrages et des retenues d'eau, ainsi que dans la production de dorade royale. Cette dynamique s'appuie sur les facilités accordées aux investisseurs et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets. Parmi les réalisations enregistrées figurent une ferme aquacole à Kristel, avec une production avoisinant les

20 tonnes, et un projet d'élevage de moules dans la région d'Arzew, qui a contribué à la création d'emplois. De nouvelles demandes d'investissement sont également à l'étude, tandis que les autorités locales, sous la supervision du wali d'Oran, s'emploient à lever les contraintes rencontrées par les promoteurs.

Une flotte de 280 unités recensées

La wilaya compte, selon les données communiquées, 280 unités de pêche enregistrées, dont 188 navires en activité dans les ports d'Oran et d'Arzew. La flotte comprend des chalutiers, des sardiniers et des unités de petite pêche artisanale, ainsi qu'un navire spécialisé dans la pêche au thon. Toutefois, les professionnels restent confrontés aux aléas climatiques et aux arrêts imposés par le repos biologique. Des mécanismes d'indemnisation sont envisagés pour atténuer les pertes de revenus durant ces périodes. À travers ces mesures, Oran cherche ainsi à concilier développement de la production, soutien aux professionnels et préservation durable des ressources halieutiques.

ERMESO À PIED D'ŒUVRE SUR LA RN11

La liaison Mostaganem-Oran concernée par une opération de maintenance

Toufik K

L'EPIC de wilaya ERMESO a engagé une opération de maintenance et d'installation de candélabres sur la route nationale n°11, dans le sens Mostaganem-Oran. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, visant à assurer le renouvellement et l'entretien du réseau d'éclairage public à travers la wilaya. La remise à niveau de l'éclairage public se poursuit sur les axes routiers de la wilaya d'Oran. Mobilisé dans le cadre de cette démarche, l'établissement pu-

blic à caractère industriel et commercial (EPIC) de wilaya ERMESO a entamé des travaux de maintenance et de pose de candélabres le long de la RN11, sur le tronçon reliant Mostaganem à Oran. Cette intervention intervient en application des directives du wali, Brahim Ouchene, qui a insisté sur la nécessité d'assurer l'entretien des installations existantes et de renouveler les équipements défectueux afin d'améliorer les conditions de circulation et de renforcer la sécurité des usagers de la route. À travers cette opération, les équipes d'ERMESO s'attellent à la remise en état des équipements d'éclairage et à l'installation de nouveaux supports, dans le cadre des efforts déployés pour

améliorer la visibilité nocturne sur cet axe routier. Le bon fonctionnement de ces installations constitue, en effet, un facteur important pour la sécurité des automobilistes, notamment sur les portions fréquentées où les conditions de visibilité peuvent devenir contraignantes à la tombée de la nuit. Cette intervention traduit également la volonté des services concernés de maintenir les équipements publics en bon état de fonctionnement et de répondre aux besoins liés à la sécurité routière. La maintenance régulière du réseau d'éclairage demeure ainsi un volet essentiel de la gestion des infrastructures, au même titre que le renouvellement des installations vieillissantes.

JEUNESSE ET RÉSEAUX SOCIAUX Le pari du contenu numérique responsable

Sarah M

Le secteur de la jeunesse à Oran mise sur la créativité des nouvelles générations pour promouvoir un usage plus responsable des réseaux sociaux. Le projet « Création de contenus à impact positif », financé par le ministère de la Jeunesse au titre de l'année 2026, a été officiellement lancé au jardin de la Liberté, à Es-Seddikia, à l'initiative de l'association de jeunesse « Bassamat Echabab ».

Loin de se limiter à une simple initiation aux outils numériques, cette démarche entend faire émerger une nouvelle génération de jeunes créateurs capables de mettre leur talent au service de contenus utiles à la société. L'objectif est de les encourager à investir les espaces numériques autrement, en privilégiant des productions porteuses de sens, de valeurs positives et de messages constructifs.

La cérémonie de lancement, organisée dans une ambiance empreinte de créativité et d'esprit d'initiative, a coïncidé avec la commémoration de la Journée de l'émigration.

À travers ce projet, les responsables entendent ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes en leur offrant un cadre propice à l'expression de leurs idées et à la valorisation de leurs compétences dans le domaine de la création numérique.

L'initiative intervient dans un contexte marqué par la place grandissante des réseaux sociaux dans les habitudes de communication et d'information.

Face à cette évolution, la promotion d'un usage réfléchi et responsable des plateformes numériques constitue un enjeu majeur.

Il s'agit notamment d'inciter les jeunes à dépasser la simple consommation de contenus pour devenir des acteurs de leur production et de leur diffusion.

En encourageant l'émergence de contenus qui sensibilisent, informent et véhiculent des valeurs positives, le projet ambitionne de faire de l'expression numérique un véritable moyen de participation à la vie sociale.

Il entend également mettre en lumière le potentiel créatif de la jeunesse oranaise et sa capacité à s'approprier les nouveaux outils de communication pour porter des initiatives porteuses de sens.

À travers cette action, le mouvement associatif de jeunesse est ainsi appelé à jouer un rôle actif dans l'accompagnement des talents émergents et la promotion d'une culture numérique responsable. Un pari qui consiste à transformer la présence des jeunes sur les réseaux sociaux en une force de création, d'expression et d'influence positive.

MASCARA

La Chambre agricole à l'écoute des apiculteurs



I. Yacine

Les difficultés rencontrées par les apiculteurs, le suivi sanitaire des ruches et l'amélioration des conditions de production ont été au centre d'une réunion de coordination organisée dimanche dernier à la Chambre agricole de la wilaya de Mascara. Les échanges ont porté sur les contraintes auxquelles sont confrontés les professionnels et sur les moyens d'y apporter des réponses adaptées aux besoins de la filière. Au fil des discussions, les préoccupations exprimées ont mis en évidence la nécessité d'un meilleur accompagnement des apiculteurs, confrontés à plusieurs difficultés dans l'exercice de leur activité. La recherche de solutions pour améliorer leurs conditions de travail et développer la production a constitué l'un des principaux axes de cette rencontre, consacrée à l'examen de la situation de l'apiculture dans la wilaya. La réunion, présidée par Mohamed Zougaret,

président de la Chambre agricole de Mascara, a également permis d'aborder la coordination entre les différents intervenants du secteur. L'objectif est de mieux cerner les problèmes signalés par les professionnels, de suivre leur évolution et d'identifier les possibilités de prise en charge. Pour les apiculteurs, cette concertation représente un cadre d'échange autour des difficultés du terrain et des besoins liés à la poursuite de leur activité.

Le suivi sanitaire des ruches

Au-delà des contraintes professionnelles, la santé des colonies d'abeilles figure parmi les préoccupations soulevées. La surveillance régulière des ruches constitue un volet important de l'activité apicole, notamment pour prévenir les maladies susceptibles d'affecter les colonies et de fragiliser le cheptel apicole. Dans ce cadre, le président de la Chambre agricole a appelé les éleveurs à ac-

complir les démarches nécessaires à l'obtention des agréments sanitaires requis et à se rapprocher des vétérinaires pour assurer le suivi régulier de leurs ruches. Ces mesures visent à renforcer la prévention sanitaire et à inscrire l'activité dans un cadre de suivi plus rigoureux. L'application de ces recommandations dépend toutefois de l'accomplissement des formalités demandées et de la régularité des contrôles vétérinaires. La vigilance des éleveurs reste ainsi essentielle pour détecter d'éventuels problèmes sanitaires et préserver les colonies.

Des besoins à mieux prendre en charge

La réunion a également abordé la place de l'organisation professionnelle dans le suivi des préoccupations des apiculteurs. Présidée par Abdelkader Boucella, l'Association professionnelle de wilaya des éleveurs d'abeilles constitue un cadre de représentation des professionnels et de transmission de leurs difficultés. L'amélioration des conditions d'exercice, l'accompagnement des éleveurs et la préservation de la santé des ruches restent étroitement liés. La concertation entre les apiculteurs et les différents intervenants doit permettre de mieux cerner les besoins de la filière et d'examiner les réponses envisageables. Les échanges ont ainsi porté sur deux exigences complémentaires pour l'apiculture, à savoir la prise en compte des difficultés professionnelles et le renforcement de la prévention sanitaire. La régularité du suivi vétérinaire et l'accompagnement des éleveurs demeurent des éléments essentiels pour préserver les colonies et soutenir la continuité de la production.

NAÂMA

14 cités d'habitation bénéficient d'un vaste programme d'aménagement

N.B

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Naâma supervise des travaux d'aménagement urbain dans 14 cités d'habitation réparties sur plusieurs communes. Ces opérations visent à améliorer le cadre de vie des habitants et à embellir les villes. Le programme concerne quatre quartiers d'habitat rural groupé à Aïn Benkhelil, les quartiers Dhelâa 1 et Dhelâa 2, un ensemble de 36 habitations rurales groupées et le

quartier Colonel-Lotfi à Aïn Sefra. À Mécheria, les travaux touchent le lotissement social de 3 500 lots et le quartier El-Istiqlal ; à Naâma, le lotissement de 2 640 lots. Le quartier El-Karia à Kalaa Cheikh Bouamama (Moghrar), les lotissements de 360 lots à Djeniene Bourezg et de 80 lots à Mekmen Benamar complètent le dispositif. Les travaux portent sur le revêtement des routes, les réseaux d'assainissement, l'éclairage public, ainsi que l'aménagement de lieux publics et d'espaces verts. Le coût global s'élève à 200 millions de dinars, pour une réception prévue en décembre prochain.

RELIZANE

628 foyers d'El Ouldja raccordés au réseau de gaz naturel

B.H

Les travaux de raccordement de 628 habitations au réseau de gaz naturel ont été lancés dans la commune d'El Ouldja, daïra d'Ammi Moussa, à l'est de Relizane. Le wali Kamel Berkane a donné le coup d'envoi à l'occasion de la Journée nationale de l'immigration.

Financé par le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables à hauteur de plus de 134 millions de dinars, le projet comprend un réseau de transport de 2 830 mètres linéaires (conduite de 8 pouces) et un poste de détente d'une capacité de 2 500

mètres cubes par heure, pour plus de 90 millions de dinars. Le réseau de distribution à basse pression, long de plus de 11 kilomètres, mobilise plus de 44 millions de dinars. Le délai de réalisation est fixé à huit mois. La mise en service permettra d'alimenter près de 3 140 habitants et de raccorder les établissements scolaires et les infrastructures publiques. Le taux de couverture en gaz naturel à Relizane dépasse actuellement 68 % et devrait progresser avec l'achèvement des programmes en cours. La Direction de distribution assure déjà l'approvisionnement de plus de 135 000 abonnés via un réseau de 1 700 kilomètres et 46 distributeurs publics.



MOSTAGANEM

228 logements publics locatifs bientôt attribués dans trois communes

R.M

Un total de 228 logements publics locatifs (LPL) seront attribués prochainement dans trois communes de la wilaya de Mostaganem. Les services des daïras de Sidi Lakhdar et de Bouguirat ont publié lundi les listes nominatives provisoires, les citoyens concernés disposant de huit jours pour introduire leurs recours.

L'opération porte sur 109 logements à Bouguirat, 79 à Benabdelmalek Ramdane et 40 à Ouled Hadadj. La semaine dernière, les daïras d'Achaacha, de Bouguirat et de Mesra avaient annoncé les listes provisoires pour 80 logements à Achaacha, 50 répartis entre Mansourah et Sirat, et 40 à Ouled Boughalem. Ces quotas s'ajoutent aux logements distribués en septembre dans quatre communes : 100 à Hassi Mameche, 50 à Bouguirat, et 30 chacun à Oued El Kheir et Fornaka. Pour rappel, plus de 5 800 logements toutes formules confondues avaient été distribués en juillet, lors du 64e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

La wilaya prévoit environ 1 000 logements supplémentaires pour les festivités du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre.

TISSEMSILT

Plus de 197 000 ovins vaccinés contre la variole du mouton

B.Y

L'inspection vétérinaire de la Direction des services agricoles (DSA) de Tissemsilt a achevé la vaccination de 197 865 ovins contre la variole du mouton (clavelée).

Lancée début juin, la campagne a mobilisé 200 000 doses obtenues auprès du ministère de tutelle.

Ménée par une trentaine de vétérinaires privés conventionnés dans le cadre du mandat sanitaire, l'opération a ciblé près de 1 900 éleveurs répartis sur les 22 communes de la wilaya. Les vétérinaires ont prodigué des conseils sur le respect des mesures sanitaires et appelé les éleveurs à signaler tout symptôme observé.

Par ailleurs, une campagne de vaccination contre la rage se poursuit depuis le 28 septembre, après la réception de 1 600 doses, au niveau des exploitations agricoles de la wilaya.

CONSTANTINE

Octobre rose- Une campagne de deux jours lancée par la DSP



K.S

Une campagne de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, destinée aux employées et usagères du tramway de Constantine, a été lancée lundi à l'initiative de la direction de la santé et de la population (DSP). L'opération, inscrite dans le cadre d'Octobre rose, a été menée en collaboration avec l'unité opérationnelle de Constantine de la SETRAM, selon la cheffe du service de prévention à la DSP, Widad Zouied. Elle vise à intensifier l'action de proximité et à rapprocher ces services des différentes catégories de la population, dont les employées et étudiants empruntant ce moyen de transport, à travers les stations et les rames. La campagne de deux jours entend renforcer la prise de conscience quant à la nécessité d'effectuer les examens au moment opportun, compte tenu de l'importance du dépistage et du diagnostic précoces. Une enseignante de l'université Salah-Bounider, usagère régulière du tramway, a souligné l'importance de sensibiliser et de fournir des conseils, dont les méthodes d'autopalpation, invitant les femmes à franchir cette étape pour prévenir d'éventuelles complications. D'autres campagnes ciblant des employés de l'ABH-CSM, des douanes et de l'aéroport Mohamed-Boudiaf sont prévues du 20 au 28 octobre, a fait savoir Mme Zouied.

OUARGLA

Promouvoir le patrimoine saharien sur les plateformes numériques

O.M

La promotion du patrimoine saharien algérien sur les plateformes numériques, dans la perspective d'une approche informationnelle durable pour le développement du tourisme saharien, a été au centre d'une rencontre scientifique lundi à l'Université Kasdi-Merbah d'Ouargla. Selon le président de la rencontre, Abdelkader Bouderbala, cette manifestation accompagne les secteurs vitaux, notamment le tourisme dans la wilaya.

Quelque 53 communications, réparties en cinq axes thématiques, sont au programme, avec la participation de 23 établissements universitaires. Un concours destiné aux étudiants pour sélectionner la meilleure courte vidéo consacrée à la promotion touristique a également été annoncé.

La présidente du comité scientifique, Fadela Toumi, a affirmé que les communications ont été soigneusement sélectionnées pour



renforcer l'attractivité des destinations du sud et contribuer au développement local. Le représentant de la direction du Tourisme et de l'Artisanat, Laïche Mahdjoubi, a indiqué que la wilaya compte 27 hôtels, 35 projets touristiques, 85 agences de tourisme, 11 circuits agréés et

quatre lacs, dont un classé au titre de la Convention de Ramsar. Nadia Djiti, enseignante en sciences de l'information et de la communication, a mis en exergue le rôle des médias numériques dans la valorisation des atouts touristiques du Sahara.

BEJAÏA

18 blessés dans une collision entre un train et un camion

L.T

Dix-huit personnes ont été blessées dans un accident survenu lundi dans la commune de

Bejaïa, à la suite d'une collision entre un train de voyageurs et un camion, selon la Direction de la protection civile.

Les secours sont intervenus à 8h14, à l'endroit dit « Bir Es-Salam

», après la collision entre le train et un camion malaxeur. Quatre des blessés ont été secourus et évacués par la protection civile au Centre hospitalo-universitaire Khelil Amrane de Bejaïa.

MÉDÉA

850 millions de DA pour rénover le système d'AEP de la ville

K.M

Les travaux de réhabilitation du système d'adduction d'eau potable (AEP) de la ville de Médéa affichent un taux d'avancement de 85 %, selon les services de la wilaya. Lancé fin 2024, le projet consiste à remplacer la conduite d'adduction entre le réservoir de Merdj-Chkir, sur les hauteurs de la ville, et le quartier Msallah, à la périphérie sud du chef-lieu. Plus de sept kilomètres de canalisations de grand diamètre seront rénovés, afin d'augmenter le débit et d'améliorer la distribution quotidienne vers les foyers des cités et quartiers alimentés. Le projet prévoit également la rénovation du réseau alimentant plusieurs quartiers du sud de la ville pour sécuriser leur alimentation, ainsi que le raccordement de près de 3 600 nouvelles habitations. Une enveloppe de 850 millions de DA est consacrée à ces travaux, qui doivent réduire considérablement les pertes d'eau liées à la vétusté du réseau.

EL TARF

Un programme de plantation de 2 800 arbustes

K.L

La Conservation des forêts d'El Tarf a élaboré un programme portant sur la plantation de 2 800 arbustes à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, célébrée le 25 octobre, selon le conservateur Abdelaziz Belahdji. L'opération, qui vise à réhabiliter les forêts endommagées par les incendies des années précédentes, sera réalisée sur 16 sites forestiers situés dans 15 communes.

Il s'agit de la mise en terre, sur 11,5 hectares, d'arbustes de pin d'Alep, de pin maritime, d'eucalyptus, de cyprès et de chêne-liège. Dans le cadre de la campagne nationale de reboisement par le volontariat (du 25 octobre au 21 mars), environ 110 000 arbustes de différentes essences seront plantés autour des structures administratives et des établissements scolaires. Cette campagne contribuera à intensifier la couverture végétale dans les zones incendiées, à embellir l'environnement et à promouvoir une culture de préservation. La Conservation avait planté 328 605 arbustes lors de la saison précédente (2025-2026). La wilaya dispose de trois pépinières agréées à Tonga (Souarekh), Oum El Agareb (Boutheldja) et Chihani.

ILLIZI

Des journées de formation aux arts dramatiques du 26 octobre au 1er novembre

O.S

L'association « Tassili pour le théâtre et les arts » de la wilaya d'Illizi organise des journées de formation « Tassili » aux arts dramatiques, du 26 octobre au 1er novembre prochain. Selon son président, Zineddine Abdelkader, le programme comprend des ateliers d'interprétation, de mise en scène et d'écriture théâtrale, l'art de la marionnette et le cinéma, ainsi que des expositions, avec la participation du Théâtre national algérien, du Théâtre régional d'Adrar et d'associations théâtrales, afin de faire connaître les productions artistiques et de développer les échanges culturels. L'événement débutera par un défilé et un spectacle folklorique, l'inauguration des expositions, suivis de représentations artistiques et musicales. Le programme prévoit également une émission radio avec des professeurs et animateurs sur les ondes de Radio-Illizi, un circuit touristique et la présentation d'une pièce théâtrale sur la place Aiheket. La manifestation s'achèvera par des spectacles issus des ateliers, la remise de distinctions et la présentation de recommandations, dans le cadre des efforts visant à promouvoir les arts dramatiques, détecter les jeunes talents et perfectionner leurs compétences artistiques.

APN

Le ministre de l'Industrie présente le budget sectoriel pour 2027

R. N

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a présenté, lundi, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur les priorités et les grandes lignes du budget de son secteur pour l'année prochaine, dans le cadre de l'examen et du débat du projet de loi de finances (PLF) 2027.

Lors d'une séance, présidée par Abdelhafid Brima, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a précisé que « le budget a été élaboré dans un contexte qui exige de concilier la poursuite de la dynamique de relance, de diversification et d'intégration industrielle, initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la préservation de la soutenabilité des finances publiques, en accord avec la priorité à l'achèvement des opérations déjà engagées ».

Le budget du ministère de l'Industrie pour l'année prochaine s'élève à 7,13 milliards de DA en autorisations d'engagement et à 40,53 milliards de DA en crédits de paiement.

Dans son exposé, le ministre a indiqué que 96,4 % des crédits de paiement du titre III (dépenses d'investissement), soit 33,40 milliards de DA sur un total de 34,65 milliards de DA, sont destinés à couvrir les opérations en cours, contre seulement 0,5 % consacrés aux nouvelles opérations, qui portent essentiellement sur les études.

Les dépenses de fonctionnement ont, quant à elles, été maintenues dans un cadre rationalisé, tandis que les dépenses de transfert destinées aux organismes d'appui à la qualité et à l'innovation ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises (PME) ont été renforcées.

L'intégration au cœur des priorités

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a souligné, lundi à Alger, dans son exposé présenté devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le budget du secteur pour l'année 2027, que les priorités du ministère pour l'année prochaine s'articulent autour de la promotion de l'innovation et de la propriété industrielle, l'approfondissement de l'intégration industrielle et de la sous-traitance, ainsi que la modernisation de la gestion, et ce, afin de poursuivre la dynamique de relance économique dans le pays, la diversification et le renforcement de l'intégration industrielle.

Lors d'une séance, présidée par Abdelhafid Brima, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a précisé que le budget du secteur pour l'année 2027 s'inscrit dans le cadre de "la poursuite de la dynamique de relance, de diversification et d'intégration industrielle, initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la préservation de la soutenabilité des finances publiques, en accordant la priorité à l'achèvement des opérations déjà engagées", notant que l'objectif consiste à porter la contribution de l'industrie à 13 % du produit intérieur brut (PIB) au cours de l'année prochaine". M. Kourtel a également indiqué qu'à la lumière du cadrage budgétaire pour l'année 2027, le ministère concentre son ac-



tion sur six priorités, portant sur l'achèvement et la régularisation des opérations en cours, notamment les zones industrielles et les zones d'activités, la levée des entraves devant le foncier industriel, et l'approfondissement de l'intégration industrielle et de la sous-traitance, et ce, à travers le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) de sous-traitance et l'accompagnement des demandeurs dans le renforcement de leurs taux d'intégration locale.

Parmi les priorités du ministère figurent le renforcement des infrastructures de la qualité, en tant que condition de la compétitivité de nos produits et de leur accès aux marchés extérieurs, notamment africains, la promotion de l'innovation et de la propriété industrielle, ainsi que la modernisation de la gestion à travers la poursuite de la numérisation des procédures, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'amélioration du taux d'exécution du budget, poursuit le ministre.

Le budget du ministère de l'Industrie pour l'année prochaine s'élève à 7,13 milliards de DA en autorisations d'engagement et à 40,53 milliards de DA en crédits de paiement, en baisse de 13,9 % par rapport à 2026.

Promouvoir la sous-traitance

Selon le texte, 96,4 % des crédits de paiement attribués aux dépenses d'investissement, soit 33,40 milliards de DA sur un total de 34,65 milliards de DA, sont destinés à couvrir les opérations en cours, contre seulement 0,5 % consacrés aux nouvelles opérations, qui portent essentiellement sur les études.

Par ailleurs, le ministre a évoqué les mécanismes visant à renforcer et à promouvoir la sous-traitance industrielle, précisant que le projet de texte prévoit l'exonération des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les composants et les matières premières, importés ou acquis localement, destinés aux sous-traitants des industries mécaniques, électroniques et électriques. Cette mesure vise à réduire les coûts de production, à renforcer la compétitivité des PME et à soutenir l'intégration industrielle, a-t-il ajouté.

Ces mesures complètent les incitations fiscales prévues par la loi de finances pour 2026 ainsi que la réforme du guichet unique de l'investissement, à travers la numérisation des procédures, la réduction des délais de traite-

ment des dossiers et la facilitation de l'accès au foncier économique, autant de facteurs favorisant l'investissement productif, a soutenu le ministre.

A cette occasion, il a souligné que les levées budgétaires des défis et des enjeux auxquels le secteur doit faire face, notamment le passage de la phase de lancement et d'équipement des projets à celle de leur parachèvement et de leur mise en service, l'accélération de l'aménagement des zones industrielles et de l'attribution du foncier aux investisseurs, en donnant la priorité aux zones accusant des retards dans les travaux d'aménagement, tout en œuvrant à atteindre l'objectif d'aménagement de plus de 738 hectares au cours de l'année 2027. En termes de qualité et de conformité, le ministre a souligné la nécessité de renforcer les capacités des organismes d'évaluation de la conformité et des établissements accrédités, même de permettre aux produits algériens d'accéder aux marchés africains et internationaux, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), et ce, à travers l'augmentation du nombre d'organismes accrédités de 8 à 25, et du nombre d'établissements accrédi-

tés, de 33 à 62. S'agissant des PME, M. Kourtel a affirmé que le défi ne consiste pas uniquement à en augmenter le nombre, mais également à les moderniser, à améliorer leur accès au financement et à renforcer leur contribution au tissu industriel national, indiquant qu'il était prévu d'accompagner 200 PME dans le cadre du programme d'appui, dont 50 opèrent dans le domaine de la sous-traitance industrielle.

Renforcer la compétitivité

Le ministre a également évoqué l'importance de l'innovation et de la propriété industrielle, les qualificatifs de leviers de renforcement de la compétitivité de l'industrie nationale. Il a relevé une hausse de 20 % des demandes de dépôt de brevets d'invention en 2025, soulignant la nécessité de poursuivre le soutien aux start-up, aux universités et aux entreprises économiques afin de promouvoir l'innovation et de transformer les résultats de la recherche en produits et solutions industrielles exploitables. Le ministre de l'Industrie a tracé, dans le cadre de son budget sectoriel à l'horizon 2029, trois programmes axés sur le renforcement de la compétitivité et le développement industriel, le soutien à l'investissement et l'amélioration du climat des affaires, ainsi que sur la mise à disposition de ressources humaines et financières adaptées aux besoins des différentes structures du ministère, a indiqué lundi le ministre du secteur, Farid Kourtel. Présentant un exposé devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les priorités et les grandes lignes du budget sectoriel pour 2027, lors d'une séance présidée par Abdelhafid Brima, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre de l'Industrie a précisé que le programme de compétitivité et de développement industriel vise à renforcer la qualité, la conformité et l'innovation au sein de l'appareil de production, à faciliter l'accès des opérateurs aux innovations et aux marchés, et à promouvoir les capacités d'innovation industrielle.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Naftal et Stellantis veulent nouer un partenariat

Le PDG de la société Naftal, Djamel Cherdoud, et le PDG de Stellantis Algérie, Raoui Beji ont examiné, lundi à Alger, les opportunités de coopération et de partenariat entre les deux parties, en vue de soutenir le développement de l'industrie automobile et de renforcer l'intégration locale.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des cadres dirigeants des deux entreprises, a porté sur une série de questions d'intérêt commun, ainsi que sur les moyens d'explorer de nouvelles perspectives de coopération, sur la base du principe gagnant-gagnant, selon un communiqué de Naftal. A cette occasion, M. Cherdoud a souligné l'importance de renforcer la coordination et de conjuguer les efforts entre les deux parties, afin de contribuer au développement de l'in-

dustrie automobile en Algérie et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération. De son côté, M. Beji a salué la position de Naftal en tant que partenaire fiable et professionnel, ainsi que son expertise dans le domaine de la distribution et de la commercialisation des produits pétroliers, des atouts qu'il a qualifiés de facteurs de soutien pour l'exploration de nouvelles opportunités de coopération et l'établissement d'un partenariat fructueux. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts de Naftal visant à élargir ses partenariats avec les différents acteurs économiques, de manière à renforcer les capacités de production nationales, à accroître le taux d'intégration locale et à contribuer au développement de l'industrie nationale.

COMMUNICATION

Boulimani participe à la rencontre des cadres de la Radio

R.N

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Boulimani, a participé, lundi, en compagnie du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said et du Directeur général de la Radio nationale, M. Hicham Al-lali, aux travaux de la Rencontre nationale des cadres de la Radio algérienne, indique un communiqué du ministère.

Organisée au Club culturel "Aïssa Mes-saoudi", au siège central de la Radio, la rencontre a regroupé "les délégués centraux de la Radio, les directeurs des chaînes nationales et thématiques et les directeurs des radios régionales, lesquels ont passé en revue les principales préoccupations professionnelles et organisationnelles", souligne la même source.



La rencontre s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coordination et de la complémentarité entre les différentes structures centrales et régionales de la Radio algérienne, se voulant ainsi une opportunité pour

définir les priorités de travail et donner les orientations nécessaires pour améliorer la performance et promouvoir le service médiatique public de la Radio", selon la même source.

ÉLECTIONS LOCALES

Clôture du délai de traitement des dossiers de candidature

R.N

Le délai légal de traitement des dossiers de candidature pour l'élection des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévu le 28 novembre prochain, à pris fin dimanche à minuit.

Quelques heures avant cette échéance, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) avait annoncé que le nombre de candidats à l'élection de l'APW a augmenté de 13,56 %, alors que celui des candidats aux APC a progressé de 22,70 %, par rapport aux élections locales précédentes de 2021.

L'ANIE est chargée de vérifier la conformité des candidatures aux conditions légales, avant de rendre des décisions d'acceptation ou de rejet, conformément à la législation en vigueur. Les listes ou les candidats dont les dossiers ont été rejetés, sont en droit d'introduire des recours auprès des juridictions compétentes.

La loi organique relative au régime électoral prévoit, en effet, que le rejet de toute candidature ou liste de candidats doit faire l'objet d'une décision juridiquement motivée, qui doit être notifiée dans un délai de 10 jours à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. A défaut, la candidature est

réputée acceptée.

La décision de rejet peut faire l'objet d'un recours dans les trois jours suivant sa notification. La juridiction administrative d'appel territoriale compétente statue sur le recours dans un délai de quatre jours, à compter de la date de son dépôt.

Une fois les décisions définitives rendues, les listes sont complétées et les candidats dont les dossiers ont été rejetés sont remplacés, avant la publication par l'ANIE des listes définitives des candidats.

La loi stipule également que la campagne électorale s'ouvre trois semaines avant la date du scrutin et prend fin trois jours avant celui-ci.

Il convient de rappeler que les membres de l'APC/APW sont élus pour un mandat de cinq ans, selon le mode de contrôle de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage.

Ces élections interviennent dans le cadre de la loi relative au nouveau découpage territorial du pays. A ce titre, la détermination des circonscriptions électorales et du nombre de sièges revêt une importance particulière en ce qui concerne les changements induits par le nouveau découpage. S'agissant des listes de candidature aux APC et APW, celles-ci doi-

vent comporter un nombre de candidats supérieurs de sept au nombre de sièges à pourvoir dans les circonscriptions comptant un nombre impair de sièges, et de six candidats dans celles comptant un nombre paire de sièges.

Sous peine de rejet, les listes doivent également comporter un tiers de candidats, réserver au moins la moitié des candidatures à des personnes n'ayant pas dépassé l'âge de 40 ans révolus à la date du scrutin et compter au moins un tiers de candidats ayant un niveau d'enseignement universitaire.

La condition relative à la représentation des femmes ne s'applique cependant pas aux communes dont la population ne dépasse pas 20.000 habitants.

Il est à rappeler que les prochaines élections locales s'inscrivent dans le cadre des dispositions transitoires prévues par la loi électorale. Ainsi, les listes de candidats dans les wilayas nouvellement créées, déposées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques, sont dispensées de la condition relative à la collecte des signatures, dès lors qu'elles remplissent l'une des deux conditions liées aux résultats obtenus par le parti ou à sa représentation dans la wilaya mère, lors des dernières élections.

SALON ALGÉRIEN "DZ IMMO"

**La 3e édition
prévue du
22 au 25 octobre**

La société Algérie Exhibitions, filiale du groupe Safex, a annoncé, lundi dans un communiqué, l'organisation de la 3e édition du Salon algérien de l'immobilier "DZ IMMO", du 22 au 25 octobre au Palais des expositions à Alger, avec la participation de plus de 30 exposants. Cette manifestation verra la participation de promoteurs immobiliers, de banques, de compagnies d'assurance, de bureaux d'études techniques et de start-up spécialisées dans le développement d'applications numériques et de services immobiliers. Le Salon algérien de l'immobilier constitue une opportunité pour découvrir les options d'achat, d'investissement et de promotion immobilière en Algérie. Selon les organisateurs, cette édition sera axée sur le renforcement de la confiance entre le client et le promoteur immobilier, à travers la mise en avant de l'importance de la transparence dans la présentation des offres, de la précision des informations relatives aux projets et du respect des engagements contractuels. Outre des start-up spécialisées dans les aspects juridiques liés aux transactions immobilières, des entreprises ayant développé des applications numériques de services immobiliers seront présentes parmi les exposants, une démarche qui « reflète la présence croissante de la technologie et de l'innovation dans le secteur immobilier algérien, à même de contribuer à faciliter l'accès à l'information et aux services, d'améliorer l'expérience de l'utilisateur et de développer les canaux de communication entre opérateurs et clients », ajoute le communiqué. Le programme du salon prévoit, par ailleurs, l'organisation de journées de formation destinées aux professionnels, axées sur les stratégies de vente immobilière et de publicité et la maîtrise de la finalisation des ventes, de la négociation jusqu'à la signature du contrat, dans le but de renforcer les compétences commerciales. Les portes du salon seront ouvertes aux visiteurs tous les jours de 10h00 à 18h00 au Pavillon Ahaggar du Palais des expositions.

HYDROCARBURES

Vers un partenariat entre Sonatrach et l'entreprise norvégienne Scatec

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, lundi à Alger, le Président-directeur général de Scatec, Terje Pilskog, afin d'examiner les opportunités de coopération, de partenariat et d'investissement entre le groupe Sonatrach et l'entreprise norvégienne, notamment dans le domaine de la réduction de l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur du Royaume de Norvège auprès de l'Algérie et de

cadres des deux parties, a porté sur les moyens de réduire les émissions de méthane et de gaz à effet de serre, d'améliorer l'efficacité énergétique et de rationaliser la consommation au niveau des installations pétrolières et gazières, ainsi que sur le développement de solutions technologiques innovantes visant à réduire les émissions industrielles. Les deux parties ont également examiné les opportunités de coopération dans la réalisation de projets de dessalement de l'eau de mer en utilisant les énergies renouvelables, afin de contribuer au renforcement de la durabilité et à l'amélioration de l'efficacité énergétique et environnementale de ces installations. A

cette occasion, M. Arkab a souligné l'importance de renforcer la coopération entre l'Algérie et la Norvège dans le domaine des hydrocarbures, à travers le développement de partenariats entre les entreprises économiques, l'échange d'expertises et le recours aux solutions technologiques modernes, en vue de soutenir les efforts de réduction de l'empreinte carbone dans le secteur et de valorisation des ressources énergétiques nationales, tout en assurant un équilibre entre les exigences environnementales et économiques. Le ministre d'Etat a également mis en avant les efforts du groupe Sonatrach dans ce domaine, notamment à travers l'intensifi-

cation des programmes de réduction des émissions de méthane, la réduction du torchage du gaz associé et sa valorisation, le développement de projets de captage et de stockage du carbone, outre le renforcement de l'efficacité énergétique et la promotion de solutions technologiques innovantes. De son côté, le PDG de Scatec a présenté l'expérience de son entreprise dans le développement de projets énergétiques et industriels, en montrant son intérêt pour l'examen des opportunités de coopération et d'échange d'expertises avec la partie algérienne et l'exploration des possibilités de partenariat et d'investissement dans les domaines d'intérêt commun.

POUVOIR D'ACHAT

Les mesures de Tebboune sont concrètes, globales et complémentaires



R. N

Les importantes décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, témoignent d'une forte détermination à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à travers un ensemble de mesures concrètes globales et complémentaires.

Annoncées dimanche en Conseil des ministres, ces décisions, qui concernent la mise en œuvre immédiate d'une série de mesures concrètes sur le terrain, traduisent une démarche visant à mobiliser tous les moyens disponibles pour endiguer tout facteur susceptible d'affecter le pouvoir d'achat des citoyens, dans le cadre d'une approche intégrée reposant sur l'anticipation, le travail de terrain et le recours aux

meilleures méthodes de gestion des données, permettant ainsi aux services de l'État concernés d'assurer l'efficacité requise et d'atteindre les résultats escomptés.

La complémentarité entre les différentes mesures annoncées et leur niveau de précision font des sept décisions prises par Monsieur le président un plan d'action cohérent pleinement adapté aux impératifs de protection du pouvoir d'achat des citoyens, que le président de la République a placé au cœur de la politique nationale de développement économique.

Entre autres décisions, le président de la République a ordonné d'entamer, immédiatement, l'élaboration d'un projet de texte visant à réglementer de manière stricte l'activité des intermédiaires de vente entre les producteurs et les citoyens, ce qui a le mérite de mettre en avant un maillon

particulièrement important de la chaîne de commercialisation des produits, dans la mesure où un tel texte constituera un instrument déterminant pour mieux maîtriser les circuits de distribution, notamment en matière de prix et de marges bénéficiaires, et mettre un terme aux dérives commerciales.

Dans le même contexte, le président de la République a ordonné au Premier ministre d'ouvrir immédiatement une enquête sur le rôle négatif de certains importateurs dans la monopolisation et la hausse des prix des viandes importées et auprès des boucheries qui les commercialisent au prix de la viande locale, et ce, à travers l'ensemble des wilayas et des quartiers. Il a également ordonné de renforcer les brigades de contrôle des prix pertinents du ministère du Commerce intérieur et d'assurer des sorties d'inspection quotidiennes sur le terrain tout au long de l'année. Dans le même sillage, le président de la République a chargé le ministre de l'Intérieur, en coordination avec les walis de la République, de mettre en place un mécanisme d'acheter les excédents de produits au niveau local, de les stocker, puis de les injecter sur le marché dès l'apparition des premiers signes de fluctuation des prix. Il s'agit là d'une mesure concrète reposant sur une vision clairvoyante et une conception rigoureuse, qui vise à traiter la question sous tous ses angles, dans le cadre d'un dispositif intégré.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Des associations et des experts saluent les décisions du président

Des associations nationales et des économistes ont salué, lundi, les mesures immédiates décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour assurer le suivi des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base, les qualifiant de "concrètes et déterminantes" pour préserver le pouvoir d'achat des Algériens et mettre un terme à toutes les formes de monopole et de spéculation sur le marché national. Dans ce cadre, le président de l'Organisation algérienne de défense du consommateur "Himayatec", Mohamed Aissaoui, a souligné, dans une déclaration à l'APS, l'importance de ces mesures visant à assurer un suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base à travers l'ensemble du territoire national, y voyant une "avancée positive" à même de répondre aux préoccupations des consommateurs et de mettre un terme aux pratiques illicites. Ces mesures devraient contribuer à stabiliser les prix des produits de consommation de base, a-t-il dit, estimant que leur mise en œuvre, notamment l'organisation de l'activité des intermédiaires, la révision des marges bénéficiaires, le renforcement des contrôles sur le terrain et la mise en place d'un mécanisme d'absorption et de stockage des excédents de la production agricole, permettra de "passer du traitement de la hausse des prix à l'anticipation des déséquilibres et à une intervention

précoce pour réguler le marché". Atteindre cet objectif est "l'essence même de la réforme escomptée", laquelle permettra, d'une part, de protéger les producteurs contre les pertes et de préserver leurs équilibres commerciaux et, d'autre part, de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, a-t-il ajouté, relevant l'importance d'impliquer les associations de protection des consommateurs dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de ces décisions sur le terrain, en leur qualité de "partenaire clé" dans la détection des anomalies sur le marché et la transmission des préoccupations des citoyens.

Une dimension stratégique

De son côté, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulouar, a salué la teneur des orientations données par le président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres, estimant qu'elles sont "importantes" et revêtent une "dimension stratégique" pour l'organisation des réseaux de distribution, la régulation du marché national et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, mais aussi pour la modernisation du système économique en général et du secteur commercial en particulier. Ces mesures, qui interviennent à quelques mois du Ramadhan, constituent une "réponse concrète" aux dysfonctionnements relevés au niveau

des chaînes de production, de stockage et de distribution, a-t-il relevé, soulignant que la décision de mettre en place un mécanisme d'achat et de stockage des excédents de production jouera un "rôle central" dans la garantie de la pérennité de l'approvisionnement et de la stabilité des prix à long terme. Dans un communiqué, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) s'est, elle aussi, réjouie des conclusions de la réunion du Conseil des ministres, saluant les orientations "fermes" du président de la République visant à réguler le marché national et à lutter contre la spéculation et les dysfonctionnements affectant l'approvisionnement des citoyens en produits de consommation de première nécessité, notamment à travers la mise en place de mécanismes concrets de plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires, afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et d'assurer un équilibre entre les intérêts des producteurs, des opérateurs économiques et des commerçants, d'une part, et les droits des consommateurs, d'autre part. Ces décisions "marquent une étape essentielle vers l'instauration de règles plus strictes et plus transparentes à même de réglementer le marché et de mettre fin aux pratiques illicites qui exploitent les circuits de distribution des produits pour augmenter les prix et porter préjudice aux consommateurs", a souligné l'Union.

EDITO

Des mesures salutaires pour préserver le pouvoir d'achat

Wassila. B

La spéculation sur les prix des produits de large consommation, notamment agricoles, est venue ces derniers mois rappeler cruellement aux Algériens que la stabilité du pouvoir d'achat demeure un enjeu central de cohésion sociale. Face à la hausse des prix des viandes, de la pomme de terre, de la tomate, de la banane ou encore de la pomme, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé de passer à l'offensive. Réuni en Conseil des ministres, il a arrêté sept mesures phares qui traduisent une volonté claire : reprendre la main sur les circuits de distribution et briser les logiques de rente qui étranglent le consommateur.

Il y a dans cette démarche une forme de courage politique, car toucher aux intermédiaires et aux marges, c'est s'attaquer à des intérêts bien établis.

Le premier mérite de ces mesures réside dans leur cohérence d'ensemble.

En chargeant le Premier ministre d'ouvrir une enquête sur le rôle négatif de certains importateurs dans la monopolisation des viandes importées (revendues au prix de la viande locale), l'État entend remonter à la source de la spéculation. En parallèle, l'élaboration d'un texte strict encadrant l'activité des intermédiaires entre producteurs et citoyens vise à assainir une chaîne de commercialisation où se nichent souvent les profits les plus indus. Ce n'est pas une demi-mesure, mais une tentative de traiter le mal à la racine, en identifiant les maillons qui gonflent artificiellement les prix.

La seconde force de ce dispositif tient à son ancrage territorial et à sa dimension préventive. La mise en place, par les walis, d'un mécanisme d'achat des excédents locaux, de stockage puis d'injection sur le marché dès les premiers signes de fluctuation, constitue une véritable régulation de précaution au service du pouvoir d'achat. De même, le plafonnement des prix et la fixation des marges bénéficiaires sur les légumes, légumineuses, pâtes et viandes, tenant compte des chaînes de production, témoignent d'une approche sectorielle fine. En confiant aux directeurs du commerce, sous l'autorité des walis, un suivi quotidien des prix au niveau local, l'État rapproche la décision du terrain et se donne les moyens d'une réactivité nouvelle.

Le président de la République a insisté sur la question décisive de l'exécution. Les sept mesures annoncées ne vaudront en effet que par leur application effective et durable. Le renforcement des brigades de contrôle, avec des descentes quotidiennes tout au long de l'année, et la future base de données numérique de suivi des prix, pensée avec le Haut-commissariat à la numérisation, dessinent les instruments d'une gouvernance plus moderne et plus transparente. Mais l'expérience enseigne que la volonté politique doit s'accompagner d'une vigilance constante et de sanctions dissuasives. Le gouvernement va veiller à ce que ces mesures se traduisent, dans les faits, par une baisse tangible sur les étals.

PALESTINE

Le Parlement arabe appelle à tenir l'entité sioniste responsable des crimes de génocide

Le président du Parlement arabe, Mohamed Ben Ahmed Al-Yamahi, a appelé à une mobilisation internationale urgente afin de demander des comptes à l'occupation sioniste pour les crimes commis contre le peuple palestinien, notamment dans la bande de Gaza.

Dans une allocution prononcée dimanche au siège du Secrétariat général de la Ligue arabe, au Caire, à l'occasion d'une cérémonie de commémoration des victimes du génocide contre le peuple palestinien, M. Al-Yamahi a souligné que le devoir de mémoire exige de faire toute la lumière sur les crimes commis,

de rendre justice aux victimes et de tenir leurs auteurs responsables de leurs actes.

Il a insisté sur la nécessité de faire de cette commémoration un engagement permanent en faveur de la défense des droits des victimes et de la lutte contre l'impunité.

À cette occasion, le président du Parlement arabe a réaffirmé le soutien de cette institution à la proposition de l'État de Palestine visant à consacrer le 17 octobre de chaque année à la commémoration des victimes du génocide. Selon lui, cette initiative revêt une portée politique, juridique et morale, tout en constituant un message de rejet des tentatives

d'effacement de la vérité et un rappel de la nécessité de préserver les droits des victimes.

M. Al-Yamahi a également appelé la communauté internationale à dépasser les simples condamnations et à adopter des mesures concrètes pour assurer la protection des civils, garantir l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire et permettre aux commissions internationales d'enquête indépendantes de documenter les crimes et de préserver les preuves. Il a souligné l'importance de poursuivre les responsables de ces actes, sans immunité ni traitement sélectif. Dans ce cadre, il a assuré que le Parlement

arabe poursuivrait ses démarches diplomatiques et parlementaires afin de mobiliser le soutien international aux efforts de documentation des crimes et aux procédures juridiques et judiciaires visant à traduire leurs auteurs en justice. Enfin, M. Al-Yamahi a réaffirmé que la cause palestinienne demeure la priorité centrale de la nation arabe, soulignant qu'une paix juste passe nécessairement par la fin de l'occupation et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, notamment son droit à établir un État indépendant et souverain, avec Al-Qods pour capitale.

INTEMPÉRIES EN ESPAGNE

Deux personnes perdent la vie



De violentes précipitations accompagnées d'importantes inondations ont fait au moins deux morts dans l'est de l'Espagne, ont annoncé lundi les autorités, appelant les habitants de la région de Valence à rester chez eux et à éviter tout déplacement.

Des vidéos diffusées par l'Agence météorologique de Valence montrent plusieurs rues transformées en torrents, emportant des véhicules dans différentes localités des pro-

vinces de Valence et d'Alicante.

Face à la gravité de la situation, le responsable des situations d'urgence de la région de Valence, Juan Carlos Valderrama, a exhorté la population à ne pas sortir de chez elle, soulignant que les pluies intenses et persistantes provoquaient d'importantes inondations et rendaient la circulation impossible.

Selon les autorités locales, une personne a perdu la vie à Sagunto dans la nuit de di-

manche à lundi. Plus au nord, en Catalogne, les pompiers ont également signalé le décès d'une femme tombée dans un ruisseau.

Un précédent bilan faisait état d'un seul mort.

Juan Carlos Valderrama a précisé que certaines zones avaient enregistré plus de 500 litres de pluie par mètre carré depuis la nuit précédente, soit l'équivalent de 50 centimètres de précipitations. Il a renouvelé son appel à la vigilance, indiquant que de nombreuses

personnes se trouvaient encore piégées et attendaient l'intervention des secours.

Les équipes de secours, appuyées par des militaires de l'unité spécialisée dans les situations d'urgence, ont été mobilisées pour évacuer les habitants dont les logements ont été submergés par les eaux. Certaines personnes ont été contraintes de se réfugier sur les toits de leurs maisons.

Selon les scientifiques, le changement climatique contribue à intensifier les phénomènes météorologiques extrêmes qui touchent habituellement l'est de l'Espagne en automne.

La chaleur accumulée par la mer durant l'été favorise une évaporation accrue, entraînant des précipitations de plus en plus abondantes.

D'après l'agence météorologique espagnole, septembre 2026 a été le mois de septembre le plus chaud jamais enregistré dans l'Espagne péninsulaire, après un été également marqué par des températures record entre juin et août.

INCENDIES EN INDONÉSIE

Deux millions d'hectares de forêts partis en fumée



Près de 1,9 million d'hectares de forêts ont été ravagés par les incendies en Indonésie entre janvier et fin septembre 2026, selon les données communiquées lundi par un organisme de surveillance s'appuyant sur l'analyse d'images satellites.

D'après David Gaveau, fondateur de Nusantara Atlas, une plateforme spécialisée dans la surveillance de la déforestation, cette superficie, équivalant à douze fois celle de Londres, constitue une estimation prudente. Les épaisses fumées dégagées par les incendies ont notamment rendu difficile l'observation de certaines zones par satellite. L'organisme estime à ce jour la superficie touchée à 1 916 588 hectares, tout en soulignant que l'étendue réelle des dégâts pourrait être plus importante. David Gaveau a expliqué que ces estimations demeurent prudentes pour deux raisons principales. D'une part, les traces d'incendie couvrant moins de 6,25 hectares ne sont pas prises en compte. D'autre part, la méthode d'analyse privilégie la réduction des fausses détections. À ces limites s'ajoute, cette année, la présence d'épaisses fumées ayant parfois masqué les zones touchées sur les images satellites, entraînant ainsi une sous-estimation de la superficie totale brûlée. Malgré ces contraintes, les données de Nusantara Atlas révèlent que les surfaces ravagées par les flammes à fin septembre 2026 dépassent de 38 % celles enregistrées durant la même période en 2019. En revanche, aucune comparaison directe avec les violents incendies de 2015 n'est possible, les satellites actuellement utilisés par le dispositif de surveillance n'étant pas encore disponibles à cette époque. David Gaveau estime néanmoins que la situation pourrait être tout aussi grave qu'en 2015, soulignant que le nombre brut de foyers d'incendie continue d'afficher une tendance à la hausse.

GRÈCE

Deux drames en mer Égée font 12 morts parmi les migrants

Douze migrants, dont un nourrisson, ont perdu la vie lundi dans deux accidents distincts survenus au large des îles grecques de Lesbos et de Samos, en mer Égée, ont annoncé les garde-côtes grecs.

Le premier drame s'est produit au large de l'île de Lesbos, dans le nord-est de la mer Égée, faisant six morts.

Un second accident est survenu lundi à l'aube, à 3,7 milles marins des côtes de l'île de Samos, située dans l'est de la mer Égée.

Selon une responsable des garde-côtes grecs, l'embarcation transportant les migrants a coulé, entraînant la mort de six personnes dont les corps ont été repêchés. Quatorze autres personnes ont survécu à ce naufrage.



BOXE

Les Algériens poursuivent leur ascension sur les rings africains et mondiaux



La boxe algérienne poursuit son parcours sur deux fronts internationaux, avec les Championnats du monde des moins de 19 ans (U19), organisés à Budva, au Monténégro, et les Championnats d'Afrique seniors, qui se déroulent à Nairobi, au Kenya. Plusieurs représentants nationaux ont déjà enregistré des résultats encourageants, tandis que d'autres s'apprêtent à disputer des rencontres décisives.

Aux Championnats du monde U19 de World Boxing, les Algériens Besma Bahri (-57 kg) et Riadh Belhaidouche (-50 kg) ont décroché leur qualification pour les huitièmes de finale de cette deuxième

édition, organisée du 16 au 27 octobre au Centre sportif méditerranéen de Budva. Besma Bahri a obtenu son billet pour le prochain tour après sa victoire face à la Serbe Jovana Devetakovic. La jeune boxeuse algérienne affrontera l'Ouzbèke Robiya Ravshova vendredi, avec l'ambition de poursuivre son parcours dans la compétition. De son côté, Riadh Belhaidouche a également validé sa qualification pour les huitièmes de finale dans la catégorie des moins de 50 kg, confirmant les bonnes dispositions affichées par les représentants algériens en ce début de tournoi.

La compétition se poursuit ce lundi avec l'entrée en lice de Smail

Sahraoui, opposé au Hongkongais Chit Fung Liem en seizièmes de finale. Son compatriote Mohamed Monncef Benmaazouz affrontera, quant à lui, l'Ouzbek Zulfikar Adkhamjonov au même stade de la compétition. Conduite par l'entraîneur national Ibrahim Bourenane, la sélection algérienne participe à ces Mondiaux avec 14 boxeurs, dont neuf garçons et cinq filles. Le rendez-vous réunit plus de 550 athlètes représentant 75 pays. Les demi-finales sont programmées le 25 octobre, tandis que les finales se dérouleront le 27 octobre.

Championnats d'Afrique : quatre Algériens à l'assaut des demi-finales

Parallèlement, la sélection nationale seniors poursuit sa participation aux Championnats d'Afrique 2026 de World Boxing Africa, organisés à la Kasarani Indoor Arena de Nairobi.

Après les qualifications de Malak Aichoune (-52 kg) et Douaa Raouas (-54 kg) pour les demi-finales, ainsi que les victoires enregistrées par Mohamed Maoui (-85 kg), Mustapha Abdou (-80 kg) et Yaiche Youcef Islam (-70 kg), quatre autres boxeurs algériens doivent disputer ce lundi les quarts de finale avec l'objectif de rejoindre le dernier carré. Dans la catégorie des moins de 50 kg, Fares Benmoukh sera op-

posé au Rwandais Iyanone Jean Claude, tandis qu'Amine Zanes (-55 kg) affrontera l'Ougandais Samuel Msubuga, vainqueur de son précédent combat. Chez les moins de 60 kg, Hichem Maouche croisera les gants avec l'Égyptien Amir Kelkany dans une confrontation qui s'annonce disputée. Enfin, Ismaïl Bekhsis (-65 kg), qui avait remporté son premier combat face au Béninois Mateo Hounon par décision unanime (5-0), tentera de poursuivre sur sa lancée face au Nigérian Ridwan Raheem. La délégation algérienne engagée dans ces Championnats d'Afrique compte 13

boxeurs, dont huit hommes et cinq femmes. Elle ambitionne d'améliorer le bilan réalisé lors de la précédente édition, disputée en 2023 à Yaoundé, au Cameroun. Lors de ce rendez-vous continental, l'Algérie avait terminé à la troisième place du classement africain avec sept médailles, dont quatre en or, deux en argent et une en bronze. Les représentants algériens tenteront ainsi de poursuivre leur progression dans ces deux compétitions internationales, avec l'objectif de décrocher de nouvelles qualifications et de confirmer leur présence sur les scènes continentale et mondiale.



MONDIAUX DE GYMNASTIQUE

Kaylia Nemour prend les commandes des qualifications

La championne olympique algérienne Kaylia Nemour a réussi une remarquable entrée en compétition, ce lundi, aux Championnats du monde de gymnastique artistique de Rotterdam, en prenant provisoirement la tête du concours général individuel et des barres asymétriques, sa spécialité.

Âgée de 19 ans, la gymnaste algérienne s'est distinguée lors de la cinquième subdivision des qualifications, en réalisant une prestation de haut niveau face à ses concurrentes.

Au concours général individuel, Nemour s'est hissée à la première place provisoire avec un total de 55,999 points, devançant les Américaines Skye Blakely (55,465 points) et Claire



Pease (54,432 points).

Aux barres asymétriques, son agrès de prédilection, la championne olympique a confirmé son statut en obtenant la meilleure note provisoire de 14,933 points, dominant ainsi le classe-

ment de cette épreuve.

L'Algérienne a également réalisé une belle performance à la poutre, où elle a obtenu 14,133 points, lui permettant d'occuper provisoirement la quatrième place. Ces résultats la

placent en bonne position dans la course aux qualifications pour les finales.

Sur le plan collectif, la sélection nationale féminine, qui enregistre une participation historique à cette compétition, occupe provisoirement la dixième place avec un total de 151,495 points. Les épreuves qualificatives se poursuivent à Rotterdam, avant le lancement des finales mondiales, programmées à partir de ce mardi. Pour rappel, l'Algérie est représentée à ces Championnats du monde de gymnastique artistique par six athlètes : Adam Cogat, Djenna Laroui, Louna H'Mames Moallic, Sihem Hamidi, Lena Khenoun et la championne olympique Kaylia Nemour.

LIGUE 1 MOBILIS

Le derby

USMA-CRB avancé au 24 octobre

Le derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, initialement prévu le jeudi 29 octobre, a été avancé au samedi 24 octobre 2026 à 17h45, au stade du 5-Juillet-1962, pour le compte de la 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Cette rencontre a été avancée en raison de la non-tenu des matchs des deux formations algéroises lors du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

L'instance nationale a invité les deux clubs ainsi que l'ensemble des parties concernées à prendre toutes les dispositions nécessaires pour se conformer à cette nouvelle programmation. Engagée en Coupe de la Confédération, l'USM Alger a reçu une correspondance officielle de la CAF confirmant le retrait du club équato-guinéen de Panthers FC du deuxième tour préliminaire, ainsi que la qualification officielle du club algérois pour la phase de groupes. Dans la même compétition, la rencontre devant opposer l'AS Douanes de Mauritanie au CR Belouizdad a été rapportée à une date ultérieure.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2026

L'Algérie engagée avec 41 athlètes dans 17 disciplines

L'Algérie prendra part aux Jeux olympiques de la jeunesse 2026, prévus du 31 octobre au 13 novembre à Dakar,

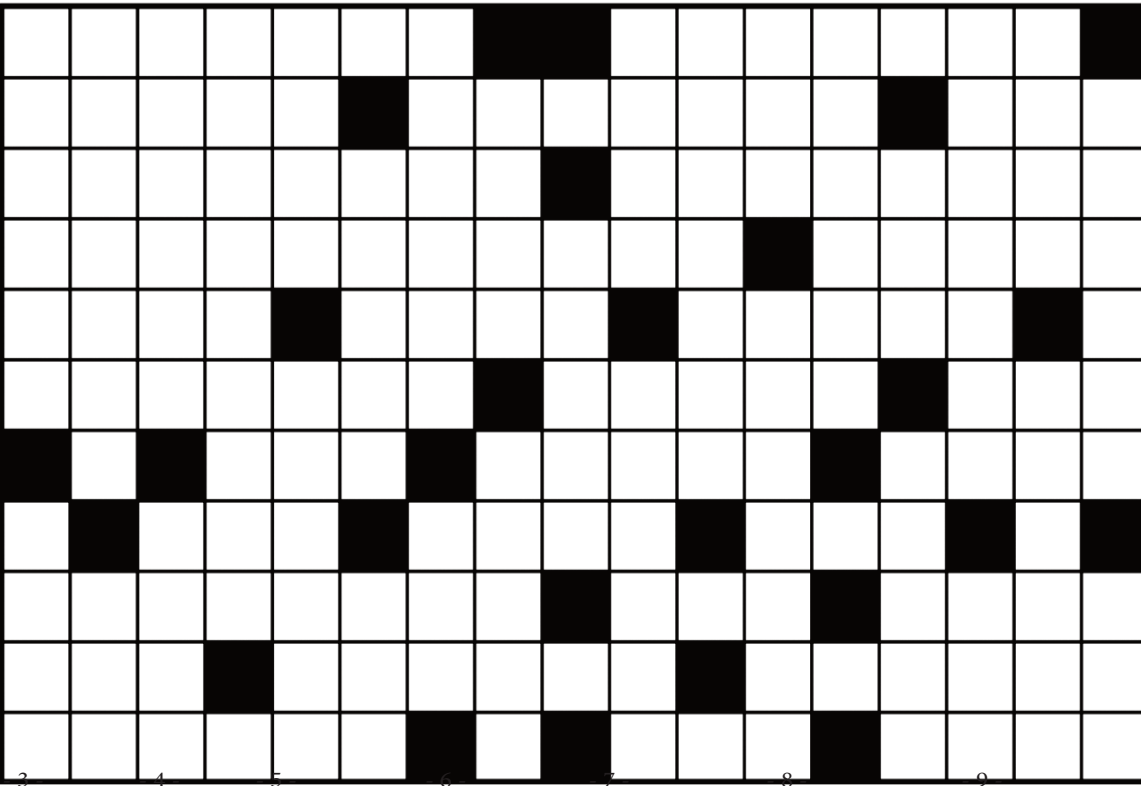
au Sénégal, avec une délégation composée de 72 membres, dont 41 athlètes engagés dans 17 disciplines sportives.

L'annonce a été faite ce lundi par le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Ham-

mad, lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'instance olympique.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- ANS

CIA

ESA

EUS

ILE

LEU

MER

NOE

NON

ODE

OLE

SES

SUR

TEL

VET
- AERA

ASIE

ESON

GRIL

LOIS

NEES

REER

RIEN

SEMA

SENS

SIEN

TORE
- GEANT

GELAS

IPECA

ISEUT

JETER

JEUNA

MUSSE

OSIER

RANGE
- ALLURE

ASTRAL

ATELES

ECALEE

EMBASE

EPATEE

NEIGEA

PUANTS

RUSENT

SIMIEN

USITEE
- ECLATER

EQUERRE

ETETAGE

ETONNER

PASSADE

QUALITE

SCANNER

TARSIEN
- BAISERAS

EVOLUENT

OREILLES
- ESSENTIEL
- 11 -

ALTERATIONS



Les Égyptiens anciens croyaient que le cœur est formé à partir d'une goutte de sang du cœur de la mère !



Les Égyptien anciens croyaient que l'âme humaine est composée de cinq parties : Ren (le nom), Ba (la personnalité), Ka (l'énergie vitale), Sheut (l'ombre), Ib (le cœur). En plus de ces composants de l'âme il y a le corps humain appelé ha, parfois haw, qui signifie approximativement la somme des parties du corps.

Dans la religion de l'Egypte antique, le cœur était considéré comme la clé de l'au-delà. Pour les anciens Égyptiens, le cœur est le siège de l'émotion, de la pensée, de la volonté et de l'intention.

Saviez-vous? Devinettes

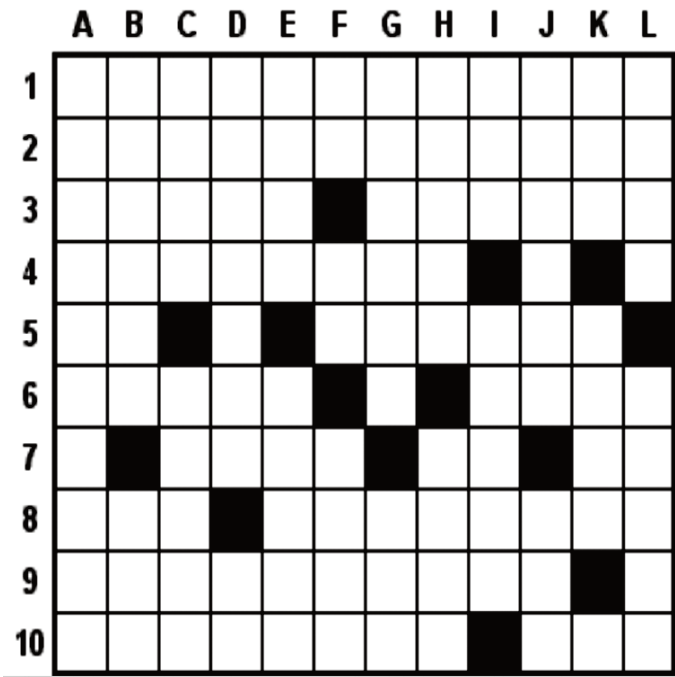
Je suis liquide. Je suis salée.
Je recouvre les trois quarts de la Terre.
Je contiens des poissons, des coquillages, desalgues...

Réponse : la mer

Solutions

S	T	E	E	S	I	R	E	M	E	10	
T	A	P	A	G	E	U	S	E	S	9	
T	R	I	E	R	O	N	E	S	E	8	
N	I	N	P	I	E	L	E	T	E	7	
A	E	R	A	E	R	A	S	S	E	6	
I	R	S	S	R	E	L	E	L	E	5	
A	P	E	L	A	I	E	N	T	A	4	
E	L	A	N	S	N	I	E	C	E	3	
R	E	G	I	O	N	A	L	I	S	2	
C	H	E	V	R	O	T	E	M	E	1	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L

Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Frémissement audible
- 2 - Décentralisée
- 3 - Mouvements spontanés - Filles du beau-frère
- 4 - Dépouillaient
- 5 - Désinence verbale - Tangible
- 6 - Panier de pêcheur - Changea d'atmosphère
- 7 - Spectacle familial - Rapport de cercle - Bien dans le coup
- 8 - Présélection - Incorrectes
- 9 - Voyantes
- 10- Couverte de poudrer abrasive

Verticalement

- A - Sorte de saucisse
- B - Cherchera à attirer l'attention - Mémoire vive
- C - Pair - Tige de fougères
- D - Odeur d'ivrogne - Symbole d'un gaz rare
- E - Coloré par l'émoi - Réduit chez l'ébéniste
- F - Vague rapporteur - Pour la fin du premier groupe - Espaces de temps
- G - Casser les pieds - Ecole sauvage
- H - Gratin social - Attitude de modèle
- I - Copine d'antan - Vêtement pour temps frais
- J - Lieu de relâche - Existe
- K - Sortie de l'organisme - Nom de lac
- L - Procédé d'évaluation - Criques

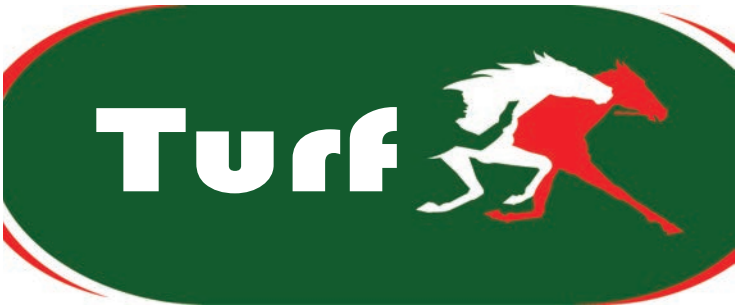
Sudoku

6	1	9	3	7	5			
	7	2		6			3	9
	3		9		2		5	
8	6	5	4	2	9	3		7
	4			3			6	
3	2	1	7	5		8	9	4
		3	6	4	7	9		1
		6			1	4	2	3
1	9	4	2					5

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

5	7	6	3	8	2	4	9	1
3	2	4	1	9	5	6	8	7
4	8	9	7	4	6	3	5	2
2	6	5	8	3	8	1	2	3
7	1	3	9	2	4	5	6	8
6	5	7	2	1	9	8	3	4
9	3	1	4	6	8	2	7	5
8	4	2	5	7	3	9	1	6





Hippodrome Kaid-Ahmed de Tiaret

Journée N° 204

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - GHAZI D'HEM

MD. ASLI 56 kg
29-11-2025 1.100 m 1er T.N.C
MD. ASLI 53 kg 18 pts
16-12-2025 1.400 m 1er T.N.C
MD. ASLI 57 kg 12 pts
01-01-2026 1.800 m 5ème
MD. ASLI 58 kg 17 pts
31-01-2026 1.400 m 1er T.N.C
MD. ASLI 57 kg 12 pts
29-09-2026 1.400 m 1er T.N.C
MD. ASLI 57 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles avec son jockey habituel. A retenir en très bonne place sur 1.500m.

Conclusion : Une priorité.

2 - MAROUANE SAT

T. ALI OUAR 56 kg
11-03-2026 1.000 m 3ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
03-04-2026 1.200 m 2ème
R. BAGUIRA 58 kg 14 pts
06-04-2026 1.400 m 8ème
R. BAGUIRA 54 kg 14 pts
08-05-2026 1.200 m 2ème
R. BAGUIRA 57 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 8ème
R. BAGUIRA 57 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit malgré son changement de monte.

Conclusion : A revoir.

3 - HAMAMA D'HEM

W. HAMOUL 55 kg
26-10-2024 1.300 m 2ème
F. ABDI 55 kg 13 pts
18-11-2024 1.500 m 5ème
F. ABDI 54 kg 12 pts
21-04-2025 1.500 m 6ème
AZ. ATHMANA 55 kg 12 pts
05-05-2026 1.300 m 2ème
YS. BADAOUI 55 kg 12 pts
22-09-2026 1.300 m 1ère T.N.C
W. HAMOUL 54 kg 12 pts
Elle est à retenir en très bonne place dans un parcours à son entière convenance.

Conclusion : Une priorité.

4 - SIFAT EL MESK

K. HAOUA 55 kg
24-03-2026 1.400 m 4ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 3ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
28-04-2026 1.500 m 2ème
YS. BADAOUI 55 kg 12 pts
29-09-2026 1.400 m 3ème
R. BELMORSELI 55 kg 12 pts
13-10-2026 1.400 m 3ème
K. HAOUA 55 kg 13 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable sur sa distance de prédilection.

Conclusion : Une priorité.

5 - RITEJ EL MESK

R. BELMORSELI 55 kg
09-08-2025 1.400 m 2ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
25-10-2025 1.500 m 6ème
AB. AIDA 53 kg 12 pts
17-03-2026 1.300 m 3ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
07-04-2026 1.300 m 1ère T.N.C
K. HAOUA 54 kg 12 pts
29-09-2026 1.400 m 6ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
Elle aura une chance pour négocier une place malgré sa récente tentative.

Conclusion : Une priorité.

6 - BRIXSSAM

F. ABDI 55 kg
27-01-2026 1.500 m 10ème
AP/ F. BOUBEKEUR 52 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 9ème
AP/ F. BOUBEKEUR 52 kg 12 pts
01-09-2026 1.200 m 10ème
AP/ F. BOUBEKEUR 51 kg 12 pts
15-09-2026 1.300 m 3ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
22-09-2026 1.300 m 2ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit entre les mains de F. Abdi.

Conclusion : Une priorité.

7 - IHRANE

JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg

Départ de la première course à 16h - Prix: Murcia - Pur-Sang arabe
Distance : 1.500 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
MZ. METIDJI	1 GHAZI D'HEM	MD. ASLI	56	7	K. ASLI
AL. FEGHOULI	2 MAROUANE SAT	T. ALI OUAR	56	9	AD. FEGHOULI
A. AOUSSAT	3 HAMAMA D'HEM (0)	W. HAMOUL	55	2	PROPRIETAIRE
HARAS EL MESK	4 SIFAT EL MESK	K. HAOUA	55	12	K. HAOUA
I. DIBOUCHE	5 RITEJ EL MESK	R. BELMORSELI	55	6	H. DJELLOULI
F. METIDJI	6 BRIXSSAM	F. ABDI	55	5	AD. FEGHOULI
F. METIDJI	7 IHRANE	JJ/ AEK. DJELLOULI	55	4	D. DJELLOULI
MZ. METIDJI	8 HAVANA D'HEM	JJ/ KH. BENKHATOU	54.5	11	K. ASLI
F. METIDJI	9 CARLO	A. YAHIAOUI	54	10	H. DJELLOULI
HARAS DU PAON	10 GHASSEN D'HEM	JJ/ AY. KHELIFI	54	3	PROPRIETAIRE
MZ. METIDJI	11 GUAZDOUR D'HEM	HO. EL FERTAS	52	8	K. ASLI
AH. FEGHOULI	12 SOLTAN EL MESK	AP/ F. BOUBEKEUR	50.5	1	K. FEGHOULI

17-02-2026 1.300 m 2ème
R. BELMORSELI 56 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 3ème
H. BELMORSELI 56 kg 12 pts
11-04-2026 1.300 m 4ème
K. HAOUA 57 kg 12 pts
06-10-2026 1.300 m 5ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 12 pts
13-10-2026 1.400 m 4ème
JJ/ AEK. DJELLOULI 55 kg 13 pts
Ses derniers accessits lui donnent une possibilité pour se défendre dans cette épreuve.

Conclusion : Une possibilité.

8 - HAVANA D'HEM

JJ/ KH. BENKHATTOU 54.5 kg
02-12-2025 1.300 m retiré
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
14-04-2026 1.400 m 5ème
MD. ASLI 54 kg 12 pts
05-05-2026 1.300 m 5ème
MD. ASLI 54 kg 12 pts
15-09-2026 1.300 m 1er T.N.C
MD. ASLI 56 kg 12 pts
29-09-2026 1.400 m 5ème
JJ/ KH. BENKHATTOU 54.5 kg 12 pts
Il aura une chance pour se défendre en cas de défaillance des favoris.

Conclusion : Une possibilité.

9 - CARLO

A. YAHIAOUI 54 kg
27-01-2026 1.500 m 1er T.N.C

M. DJELLOULI 57 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 7ème
W. HAMOUL 57 kg 12 pts
28-04-2026 1.500 m 4ème
W. HAMOUL 58 kg 12 pts
06-10-2026 1.300 m 6ème
F. ABDI 55 kg 12 pts
13-10-2026 1.400 m 2ème
A. YAHIAOUI 53 kg 13 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour arracher une place honorable.

Conclusion : Une priorité.

10 - GHASSEN D'HEM

JJ/ AY. KHELIFI 54 kg
01-12-2025 1.100 m arrêté
B. BENSaid 57 kg 12 pts
03-02-2026 1.100 m retiré
F. MOUISSI 54 kg 12 pts
03-03-2026 1.300 m retiré
AB. BOULESBAA 57 kg 12 pts
06-10-2026 1.300 m 11ème
JJ/ AY. KHELIFI 55 kg 12 pts
13-10-2026 1.400 m 12ème
JJ/ AY. KHELIFI 55 kg 13 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de sa baisse de forme.

Conclusion : A revoir.

11 - GUAZDOUR D'HEM

HO. EL FERTAS 52 kg
05-08-2025 1.300 m 8ème
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts

01-09-2025 1.400 m 12ème
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
04-11-2025 1.300 m 11ème
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 14 pts
09-12-2025 1.500 m 10ème
JJ/ KH. BENKHATTOU 54 kg 12 pts
16-12-2025 1.400 m 11ème
HO. EL FERTAS 52 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.

Conclusion : A revoir.

12 - SOLTAN EL MESK

AP/ F. BOUBEKEUR 50.5 kg
23-06-2024 1.400 m 7ème
K. HAOUA 54 kg 12 pts
09-12-2025 1.500 m arrêté
HO. EL FERTAS 53 kg 12 pts
20-01-2026 1.000 m 3ème
K. HAOUA 55 kg 12 pts
10-03-2026 1.400 m retiré
R. BELMORSELI 55 kg 12 pts
15-09-2026 1.300 m retiré
K. HAOUA 55 kg 12 pts
Le parcours du jour n'est pas en sa faveur, ce qui pourrait bien influencer ses chances sur une longue distance.

Conclusion : A revoir.

Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de Laghouat
Lundi 19/10/2026

Pari TIERCE
6 - 4 - 2 / R. 1
Paris QUARTE-QUINTE
8 - 10 - 6 - 9 - 4
TIERCE
G: 150 DA P: 30 DA C: 15 DA
QUARTE
G: 500 DA P: 50 DA
QUINTE
G: 15.200 DA P: 350 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

1 - 3 - 9 - 4 - 5
Possibilités: 6 - 7
Champ F : 1 - 3 - 9 - X
Champ F : 1 - 3 - X - 4
Champ D : 1 - 3 - X - X
1 - 3 - 4 - 9 - 5 - 7

PARI QUINTE

1 - 3 - 9 - 4 - 5 - 6
Possibilités: 7 - 8
Champ F : 1 - 3 - 9 - 4 - X
Champ F : 1 - 3 - 9 - X - 5
Champ D : 1 - 3 - 9 - X - X
1 - 3 - 4 - 9 - 5 - 7 - 8

